



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Comptes 2025



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Convocation

**Les bourgeois et bourgeois de Saint-Léonard sont convoqués
en assemblée, le**

**lundi 23 mars 2026 à 20h00,
à la salle de la Cible.**

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 24 mars 2025**
- II. Lecture des comptes 2025**
- III. Rapport de l'organe de révision**
- IV. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision
(LCo, art. 17, al. 1, lettre b)**
- V. Présentation du plan financier 2026-2029**
- VI. Budget 2026 : présentation et adoption**
- VII. Agrégations bourgeoisiales**
- VIII. Divers**
- IX. Marende**

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au greffe communal, tous les matins, du lundi au vendredi (de 10h00 à 12h00) et le lundi après-midi (de 14h00 à 17h00) jusqu'à la date de l'assemblée. Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 24 mars 2025, les comptes et le budget sont également disponibles sur le site internet communal.

Bourgeoisie de Saint-Léonard

Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 24 mars 2025 – Procès-verbal décisionnel

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 25 mars 2024

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par mains levées.

Résiliation du contrat de bail à ferme du 12 juin 1989 entre la Bourgeoisie et MTA carrière de St-Léonard SA

La résiliation au 31 décembre 2026 est acceptée à l'unanimité par mains levées.

Approbation des comptes 2024 et du rapport de l'organe de révision

Les comptes 2024 ainsi que le rapport de l'organe de révision sont acceptés à l'unanimité par mains levées.

Budget 2025 : présentation et adoption

Le budget 2025 est accepté à l'unanimité par mains levées.

Taxes d'agrégation

Les modifications proposées de l'avenant II du règlement bourgeoisial relatif aux taxes d'agrégation sont acceptées à l'unanimité par mains levées.

Nominations statutaires

Les membres de la commission bourgeoisiale sont nommés à l'unanimité par mains levées.

Il est accepté à l'unanimité par mains levées de confier le mandat de contrôles des comptes bourgeoisiaux à la même fiduciaire que celle qui sera désignée pour le mandat communal lors de l'assemblée primaires des comptes communaux.

Procès-verbal complet

Le procès-verbal complet est disponible en scannant ce QR code ou en se rendant sur le site internet : www-st-leonard.ch (rubrique « officiel » / « Bourgeoisie »)



Message Introductif

Comptes 2025

L'exercice 2025 présente des charges avant amortissements et attribution aux fonds de financements spéciaux de CHF 37'336.15 et des revenus de CHF 126'184.93. Il boucle ainsi avec une marge d'autofinancement de CHF 88'848.78 et un excédent de revenu de CHF 80'253.25, soit un montant supérieur au budget de CHF 68'190.- (+17.7%).

Au niveau des charges, les frais d'assemblées et sorties s'élèvent à CHF 2'118.95, soit CHF 4'987.85 de moins qu'en 2024. Ce poste fluctue en effet en fonction de l'organisation de la sortie des Bourgeois bisannuelle. Un amortissement de 10% de l'investissement net pour le captage de l'eau potable de Tracuit a été réalisé, soit CHF 8'429.-. Le poste « autres frais » se monte à CHF 5'240.30. Ce montant est supérieur au budget (CHF 4'000.-) en raison de la demande de conseils juridiques dans le cadre du renouvellement du contrat de bail à ferme entre la Bourgeoisie et MTA carrière de St-Léonard SA (CHF 1'768.50).

Au niveau des produits, les fermages de terrains et de vignes pour CHF 33'598.05 et les redevances diverses pour CHF 86'101.- permettent à notre Bourgeoisie d'encaisser des montants intéressants, principalement par l'exploitation de la place de dépôt et de tri de matériaux pierreux et terreux, ainsi que par le contrat de la Télécabine de Vercorin SA et de MTA carrière de St-Léonard SA.

Dans les investissements, les travaux de rénovation du captage d'eau potable à Tracuit seront achevés au printemps. Les provisions au 31.12.2025 se montent à CHF 55'649.40 pour la fin des travaux et à CHF 201'459.- pour la dernière tranche de subventionnement attendu.

La fortune de la Bourgeoisie s'élève dès lors à CHF 553'683.21 au 31.12.2025, en augmentation de CHF 80'253.25 par rapport à l'exercice précédent.

Budget 2026

Le budget 2026 prévoit des charges en augmentation de CHF 4'680.- par rapport au budget 2025, soit CHF 64'740.-. Relevons en particulier l'augmentation des frais d'assemblées et de sorties liée au fait qu'il y aura une sortie des Bourgeois en 2026 (+ CHF 6'000.-).

Avec un total des charges avant amortissement de CHF 56'800.- et des produits s'élevant à CHF 128'720.-, une marge d'autofinancement de CHF 71'920.- est ainsi générée, à laquelle il y aura lieu de déduire un amortissement de CHF 7'600.-. Un excédent de revenu de CHF 64'150.- est ainsi prévu à l'occasion de ce budget.

Comptes récapitulatifs 2025

	Fonctionnement		Investissements		Amortissements
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Comptables
	37 336.15	126 184.93	-	-	8 429.00
Investissements nets			-		
Marge d'autofinancement		88 848.78			
Amortissements comptables	8 429.00				
Attribution aux fonds et fin. spéciaux	166.53				
Excédent de revenu	80 253.25				
	88 848.78	88 848.78			

Comptes de financement

	Dépenses	Recettes
Marge d'autofinancement		88 848.78
Investissements nets	-	
Excédent de financement	88 848.78	
	88 848.78	88 848.78

Variation de la fortune

	Dépenses	Recettes
Excédent de financement		88 848.78
Report au bilan des investissements		-
Amortissements comptables	8 429.00	
Attr/prél. aux fonds et fin. spéciaux	166.53	
Augmentation fortune	80 253.25	
	88 848.78	88 848.78

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	69 096.39	51 300.00	37 336.15
Revenus financiers	+ CHF	121 866.54	128 100.00	126 184.93
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	52 770.15	76 800.00	88 848.78
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	52 770.15	76 800.00	88 848.78
Amortissements planifiés	- CHF	9 365.30	8 460.00	8 429.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	154.16	150.00	166.53
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	154.16	150.00	166.53
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	154.16	150.00	166.53
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	43 250.69	68 190.00	80 253.25
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	160 000.00	-	-
Recettes	- CHF	94 696.00	-	-
Investissements nets	= CHF	65 304.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	52 770.15	76 800.00	88 848.78
Investissements nets	- CHF	65 304.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	12 533.85	-	-
Excédent de financement	= CHF	-	76 800.00	88 848.78

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	42 757.55	-	32 800.00	-	30 646.55	-
8	Economie publique	18 789.11	26 906.21	24 510.00	33 450.00	13 985.38	28 519.28
9	Finances et impôts	17 223.35	95 114.49	2 750.00	94 800.00	1 466.28	97 832.18
Total des charges et des revenus		78 770.01	122 020.70	60 060.00	128 250.00	46 098.21	126 351.46
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		43 250.69		68 190.00		80 253.25	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	160 000.00	94 696.00	-	-	-	-
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		160 000.00	94 696.00	-	-	-	-
Excédent de dépenses			65 304.00		-		-
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	11 572.75	10 300.00	9 957.50
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	47 263.00	35 900.00	22 534.40
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	9 365.30	8 460.00	8 429.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	154.16	150.00	166.53
36 Charges de transferts	CHF	3 528.00	3 500.00	3 544.50
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	71 883.21	58 310.00	44 631.93
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	-	5 000.00	-
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	154.16	150.00	166.53
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	154.16	5 150.00	166.53
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-71 729.05	-53 160.00	-44 465.40
34 Charges financières	CHF	6 732.64	1 600.00	1 299.75
44 Revenus financiers	CHF	121 866.54	123 100.00	126 184.93
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	115 133.90	121 500.00	124 885.18
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		43 404.85	68 340.00	80 419.78
38 Charges extraordinaires	CHF	154.16	150.00	166.53
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-154.16	-150.00	-166.53
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	43 250.69	68 190.00	80 253.25

Compte de résultats selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		11 572.75		10 300.00		9 957.50	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		47 263.00		35 900.00		22 534.40	
33 Amortissements du patrimoine administratif		9 365.30		8 460.00		8 429.00	
34 Charges financières		6 732.64		1 600.00		1 299.75	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		154.16		150.00		166.53	
36 Charges de transferts		3 528.00		3 500.00		3 544.50	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		154.16		150.00		166.53	
39 Imputations internes		-		-		-	
41 Patentes et concessions			-		-		-
42 Taxes			-		5 000.00		-
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			121 866.54		123 100.00		126 184.93
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			154.16		150.00		166.53
46 Revenus de transferts			-		-		-
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			-		-		-
Total des charges et des revenus		78 770.01	122 020.70	60 060.00	128 250.00	46 098.21	126 351.46
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		43 250.69		68 190.00		80 253.25	

Compte des investissements selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		160 000.00		-		-	
51 Investissements pour le compte de tiers		-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles		-		-		-	
54 Prêts		-		-		-	
55 Participations et capital social		-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement		-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées		-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier			-		-		-
61 Remboursements			-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles			-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises			94 696.00		-		-
64 Remboursement de prêts			-		-		-
65 Transferts de participations			-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres			-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer			-		-		-
Total des dépenses et des recettes		160 000.00	94 696.00	-	-	-	-
Excédent de dépenses			65 304.00		-		-
Excédent de recettes		-		-		-	

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
Résultat ordinaire du compte de résultats			80 419.78
Résultat extraordinaire du compte de résultats			-166.53
Amortissements planifiés		+	8 429.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux		+	166.53
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-	166.53
Réévaluations des prêts du PA		+	-
Réévaluations des participations du PA		+	-
Attributions au capital propre		+	166.53
Prélèvements sur le capital propre		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			88 848.78
Dépenses d'investissements			
50 Immobilisations corporelles		-	-
51 Investissements pour le compte de tiers		-	-
52 Immobilisations incorporelles		-	-
54 Prêts		-	-
55 Participations et capital social		-	-
56 Propres subventions d'investissement		-	-
57 Subventions d'investissement redistribuées		-	-
Recettes d'investissements			
60 Transferts au patrimoine financier		+	-
61 Remboursements		+	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		+	-
63 Subventions d'investissement acquises		+	-
64 Remboursement de prêts		+	-
65 Transferts de participations		+	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		+	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-
	Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025	
100 Disponibilités et placements à court terme	476 434.41	448 487.93	
101 Créances	4 742.15	8 372.21	-3 630.06
102 Placements financiers à court terme	-	-	-
104 Actifs de régularisation	267 264.60	206 522.50	60 742.10
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-	-
107 Placements financiers	-	-	-
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-	-
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-	-
200 Engagements courants	62 015.75	75 562.45	13 546.70
201 Engagements financiers à court terme	-	-	-
204 Passifs de régularisation	243 103.40	55 649.40	-187 454.00
205 Provisions à court terme	-	-	-
206 Engagements financiers à long terme	-	-	-
208 Provisions à long terme	-	-	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			-116 795.26
29 Capital propre	527 615.71	608 035.49	
Variation des liquidités et placements à court terme			-27 946.48
100 Disponibilités et placements à court terme	476 434.41	448 487.93	-27 946.48

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	30,646.55		32,800.00		42,757.55	
			30,646.55		32,800.00		42,757.55
01	LEGISLATIF & EXECUTIF	9,545.00		7,800.00		9,697.75	
012	EXECUTIF	9,545.00		7,800.00		9,697.75	
0120	EXECUTIF	9,545.00		7,800.00		9,697.75	
0120.3000.00	Autorités	8,287.50		6,500.00		8,237.50	
0120.3050.00	Charges sociales	1,257.50		1,300.00		1,460.25	
02	ADMINISTRATION GENERALE	21,101.55		25,000.00		33,059.80	
022	SERVICES GENERAUX	21,101.55		25,000.00		33,059.80	
0220	SERVICES GENERAUX	21,101.55		25,000.00		33,059.80	
0220.3001.00	Prestations commission	412.50		2,500.00		1,875.00	
0220.3130.01	Frais d'assemblées et de sorties	2,118.95		2,000.00		7,106.80	
0220.3137.00	Impôts communaux et cantonaux	9,785.30		13,000.00		12,920.15	
0220.3170.00	Autres frais	5,240.30		4,000.00		7,629.85	
0220.3636.00	Cotisations aux associations	320.00		500.00		300.00	
0220.3637.00	Subventions aux bourgeois	3,224.50		3,000.00		3,228.00	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	13,985.38	28,519.28	24,510.00	33,450.00	18,789.11	26,906.21
		14,533.90		8,940.00		8,117.10	
81	Agriculture	13,278.85	28,352.75	18,360.00	28,300.00	17,470.95	26,752.05
8180	Agriculture de montagne	13,278.85	28,352.75	18,360.00	28,300.00	17,470.95	26,752.05
8180.3134.00	Assurances de l'alpage et chapelle	2,445.65		2,500.00		2,372.68	
8180.3134.01	Assurances cabanes	2,404.20		2,400.00		2,300.02	
8180.3144.00	Entretien des bâtiments			5,000.00		3,432.95	
8180.3300.20	Amortissements du patrimoine administratif	8,429.00		8,460.00		9,365.30	
8180.4470.00	Fermages cabanes		2,404.20		2,300.00		2,300.05
8180.4470.01	Fermages terrains		25,948.55		26,000.00		24,452.00
82	SYLVICULTURE	706.53	166.53	6,150.00	5,150.00	1,318.16	154.16
820	SYLVICULTURE	706.53	166.53	6,150.00	5,150.00	1,318.16	154.16
8200	SYLVICULTURE	706.53	166.53	6,150.00	5,150.00	1,318.16	154.16
8200.3141.00	Entretien des routes et chemins	540.00		1,000.00		1,164.00	
8200.3145.00	Entretien des forêts			5,000.00			
8200.3510.00	Attribution au fonds forestier de réserve	166.53		150.00		154.16	
8200.4250.00	Vente de bois				5,000.00		
8200.4400.00	Intérêts du fonds forestier de réserve		166.53		150.00		154.16

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	1,466.28	97,832.18	2,750.00	94,800.00	17,223.35	95,114.49
		96,365.90		92,050.00		77,891.14	
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	1,299.75	97,665.65	2,600.00	94,650.00	17,069.19	94,960.33
961	INTERETS	60.00	3,915.15	100.00	1,000.00	66.49	2,356.83
9610	INTERETS	60.00	3,915.15	100.00	1,000.00	66.49	2,356.83
9610.3400.00	Intérêts et frais de la dette à court terme	60.00		100.00		66.49	
9610.4400.00	Intérêts des titres		3,915.15		1,000.00		2,356.83
963	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	1,239.75	93,750.50	2,500.00	93,650.00	17,002.70	92,603.50
9630	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	1,239.75	93,750.50	2,500.00	93,650.00	17,002.70	92,603.50
9630.3199.00	Frais divers			1,000.00		10,336.55	
9630.3431.00	Entretien et frais de culture	1,239.75		1,500.00		6,666.15	
9630.4430.00	Fermages, vignes et domaines		7,649.50		7,650.00		6,592.70
9630.4430.01	Redevances diverses		86,101.00		86,000.00		86,010.80
990	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF EXISTANT	166.53	166.53	150.00	150.00	154.16	154.16
9900	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISITRATIF EXISTANT	166.53	166.53	150.00	150.00	154.16	154.16
9900.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	166.53		150.00		154.16	
9900.4510.00	Prélèvement sur fonds forestier de réserve		166.53		150.00		154.16

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		46,098.21	126,351.46	60,060.00	128,250.00	78,770.01	122,020.70
	Excédent de revenu	80,253.25					
	Excédent de revenu			68,190.00			
	Excédent de revenu					43,250.69	
		126,351.46	126,351.46	128,250.00	128,250.00	122,020.70	122,020.70

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	Charges	46,098.21		60,060.00		78,770.01	
			46,098.21		60,060.00		78,770.01
30	Charges de personnel	9,957.50		10,300.00		11,572.75	
300	Autorités et commissions	8,700.00		9,000.00		10,112.50	
3000	Traitements, indemnités journalières, jetons de présence	8,287.50		6,500.00		8,237.50	
3001	Paielements à des membres des autorités et des commissions	412.50		2,500.00		1,875.00	
305	Cotisations de l'employeur	1,257.50		1,300.00		1,460.25	
3050	Cotisations AVS, AI, APG, AC	1,257.50		1,300.00		1,460.25	
31	Charges biens et services,autres charges d'exploitation	22,534.40		35,900.00		47,263.00	
313	Prestations de services et honoraires	16,754.10		19,900.00		24,699.65	
3130	Prestations de services de tiers	2,118.95		2,000.00		7,106.80	
3134	Primes d'assurance de choses	4,849.85		4,900.00		4,672.70	
3137	Impôts et taxes	9,785.30		13,000.00		12,920.15	
314	Gros entretien et entretien courant	540.00		11,000.00		4,596.95	
3141	Entretien des routes / voies de communication	540.00		1,000.00		1,164.00	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments			5,000.00		3,432.95	
3145	Entretien des forêts			5,000.00			
317	Indemnisations	5,240.30		4,000.00		7,629.85	
3170	Frais de déplacement et autres frais	5,240.30		4,000.00		7,629.85	
319	Diverses charges d'exploitation			1,000.00		10,336.55	
3199	Autres charges d'exploitation			1,000.00		10,336.55	
33	Amortissements du patrimoine administratif	8,429.00		8,460.00		9,365.30	
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	8,429.00		8,460.00		9,365.30	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	8,429.00		8,460.00		9,365.30	
34	Charges financières	1,299.75		1,600.00		6,732.64	
340	Charges d'intérêts	60.00		100.00		66.49	
3400	Intérêts passifs des engagements courants	60.00		100.00		66.49	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
343	Entretien du patrimoine financier	1,239.75		1,500.00		6,666.15	
3431	Entretien courant, biens-fonds	1,239.75		1,500.00		6,666.15	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	166.53		150.00		154.16	
351	Attrib. aux fonds et FS enregistrés comme capitaux propres	166.53		150.00		154.16	
3510	Attributions aux FS enregistrés comme capitaux propres	166.53		150.00		154.16	
36	Charges de transfert	3,544.50		3,500.00		3,528.00	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	3,544.50		3,500.00		3,528.00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	320.00		500.00		300.00	
3637	Subventions aux ménages, aides individuelles	3,224.50		3,000.00		3,228.00	
38	Charges extraordinaires	166.53		150.00		154.16	
389	Attributions aux capitaux propres	166.53		150.00		154.16	
3894	Attributions aux réserves de politique financière	166.53		150.00		154.16	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	Revenus		126,351.46		128,250.00		122,020.70
		126,351.46		128,250.00		122,020.70	
42	Taxes				5,000.00		
425	Recettes sur ventes				5,000.00		
4250	Ventes				5,000.00		
44	Revenus financiers		126,184.93		123,100.00		121,866.54
440	Revenus des intérêts		4,081.68		1,150.00		2,510.99
4400	Intérêts des disponibilités		4,081.68		1,150.00		2,510.99
443	Revenus des biens-fonds patrimoine financier		93,750.50		93,650.00		92,603.50
4430	Loyers et fermages, biens-fonds		93,750.50		93,650.00		92,603.50
447	Revenus des biens-fonds patrimoine administratif		28,352.75		28,300.00		26,752.05
4470	Loyers et fermages, biens-fonds		28,352.75		28,300.00		26,752.05
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		166.53		150.00		154.16
451	Prélèvements fonds et FS enregistrés comme capitaux propres		166.53		150.00		154.16
4510	Prélèvements sur les FS enregistrés comme capitaux propres		166.53		150.00		154.16

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		46,098.21	126,351.46	60,060.00	128,250.00	78,770.01	122,020.70
	Excédent de revenu	80,253.25					
	Excédent de revenu			68,190.00			
	Excédent de revenu					43,250.69	
		126,351.46	126,351.46	128,250.00	128,250.00	122,020.70	122,020.70

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE					160,000.00	94,696.00
							65,304.00
81	AGRICULTURE					160,000.00	94,696.00
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE					160,000.00	94,696.00
8180	AGRICULTURE DE MONTAGNE					160,000.00	94,696.00
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit					160,000.00	
8180.6310.00	Subvention cantonale "captage"						94,696.00

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

9 FINANCES ET IMPOTS

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
						160,000.00	94,696.00
	Excédent de charge						65,304.00
						160,000.00	160,000.00

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	Dépenses d'investissement					160,000.00	
							160,000.00
50	Immobilisations corporelles					160,000.00	
503	Autres ouvrages de génie civil					160,000.00	
5030	Autres ouvrages de génie civil en général					160,000.00	

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	Recettes d'investissement						94,696.00
						94,696.00	
63	Subventions d'investissement acquises						94,696.00
631	Cantons et concordats						94,696.00
6310	Subventions d'investissement des cantons et des concordats						94,696.00

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
						160,000.00	94,696.00
	Excédent de charge						65,304.00
						160,000.00	160,000.00

Comptes 2025

Bilans comparés au 31 décembre 2024 et 2025

Actif			Passif				
		31.12.2024	31.12.2025			31.12.2024	31.12.2025
Patrimoine financier		748 441.16	663 382.64	Capitaux de tiers		305 119.15	131 211.85
Disponibilités et placements à court terme				Engagements courants			
Banque Raiffeisen, épargne		291 034.12	261 824.25	Créanciers		62 015.75	75 562.45
Banque Raiffeisen, placement		168 747.44	169 844.30				
c/c BR Fonds forestier de réserve		16 652.85	16 819.38				
Créances				Passifs de régularisation			
Débiteurs		4 742.15	7 781.60	Passifs transitoirs fonctionnement		4 849.85	0.00
Impôt anticipé			590.61	Passifs transitoirs investissements		238 253.55	55 649.40
Actifs de régularisation							
Actifs transitoires fonctionnement		8 724.60	5 063.50				
Actifs transitoires investissements		258 540.00	201 459.00				
Patrimoine administratif		84 293.70	75 864.70	Capitaux propres		527 615.71	608 035.49
				Réserve de politique budgétaire		54 185.75	54 352.28
Investissements				Fortune nette			
Terrains		1.00	1.00	Capital			
Captage eau potable Tracuit		84 288.70	75 859.70	+ excédent recettes		43 250.69	473 429.96
Constructions		1.00	1.00			80 253.25	553 683.21
Forêts		1.00	1.00				
Participations, capital social							
Actions téléphérique CBV		1.00	1.00				
Action Télécabine Vercorin SA		1.00	1.00				

Comptes adoptés par le Conseil bourgeoisial en séance du 17 février 2026

Bilan

N° activité: 2
Année: 2025

N° compte	Libellé	Solde 2024	Doit	Avoir	Solde	Ecart	%
1	ACTIF	832,734.86	555,396.42	648,883.94	739,247.34	-93,487.52	-11.23
10	PATRIMOINE FINANCIER	748,441.16	555,396.42	640,454.94	663,382.64	-85,058.52	-11.36
100	DISPONIBILITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME	476,434.41	202,383.88	230,330.36	448,487.93	-27,946.48	-5.87
1000	LIQUIDITÉS						
1002.00	Banque Raiffeisen Epargne	291,034.12	200,529.88	229,739.75	261,824.25	-29,209.87	-10.04
1003.00	Banque Raiffeisen Placement	168,747.44	1,687.47	590.61	169,844.30	1,096.86	0.65
1004.00	C/C BR Fonds forestier de réserve	16,652.85	166.53		16,819.38	166.53	1.00
101	CRÉANCES	4,742.15	146,490.04	142,859.98	8,372.21	3,630.06	76.55
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations tiers	4,742.15	144,375.85	141,336.40	7,781.60	3,039.45	64.09
1010.00	Débiteurs	4,742.15	144,375.85	141,336.40	7,781.60	3,039.45	64.09
1011	Comptes courants avec des tiers						
1019	Autres créances		2,114.19	1,523.58	590.61	590.61	100.00
1019.00	Impôt anticipé		2,114.19	1,523.58	590.61	590.61	100.00
104	ACTIFS DE RÉGULARISATION	267,264.60	206,522.50	267,264.60	206,522.50	-60,742.10	-22.73
1041	Charges de biens et services et ACE	8,724.60	5,063.50	8,724.60	5,063.50	-3,661.10	-41.96
1041.00	Actifs transitoires de fonctionnement	8,724.60	5,063.50	8,724.60	5,063.50	-3,661.10	-41.96
1046	ACTIFS DE RÉGULARISATION, COMPTE DES INVESTISSEMENTS	258,540.00	201,459.00	258,540.00	201,459.00	-57,081.00	-22.08
1046.00	Actifs transitoires investissements	258,540.00	201,459.00	258,540.00	201,459.00	-57,081.00	-22.08
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	84,293.70		8,429.00	75,864.70	-8,429.00	-10.00
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84,291.70		8,429.00	75,862.70	-8,429.00	-10.00
1400	TERRAINS PA	1.00			1.00		
1400.00	Terrains	1.00			1.00		
1403.00	Captage eau potable Tracuit	84,288.70		8,429.00	75,859.70	-8,429.00	-10.00
1404.00	Constructions	1.00			1.00		
1405.01	Forêts	1.00			1.00		
145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL	2.00			2.00		
1454	PARTICIPATIONS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES	2.00			2.00		
1454.00	Actions Téléphérique CBV	1.00			1.00		
1454.01	Action Télécabine Vercorin SA	1.00			1.00		

Bilan

N° activité: 2
Année: 2025

N° compte	Libellé	Solde 2024	Doit	Avoir	Solde	Ecart	%
2	P A S S I F	832,734.86	473,333.63	379,846.11	739,247.34	-93,487.52	-11.23
20	CAPITAUX DE TIERS	305,119.15	473,167.10	299,259.80	131,211.85	-173,907.30	-57.00
200	ENGAGEMENTS COURANTS	62,015.75	230,063.70	243,610.40	75,562.45	13,546.70	21.84
2000	ENGAGEMENTS COURANTS	62,015.75	230,063.70	243,610.40	75,562.45	13,546.70	21.84
2000.00	Créanciers	62,015.75	230,063.70	243,610.40	75,562.45	13,546.70	21.84
204	PASSIFS DE RÉGULARISATION	243,103.40	243,103.40	55,649.40	55,649.40	-187,454.00	-77.11
2041	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET ACE	4,849.85	4,849.85			-4,849.85	-100.00
2041.00	Passifs transitoires fonctionnement	4,849.85	4,849.85			-4,849.85	-100.00
2046	PASSIFS DE RÉGULARISATION, COMPTE DES INVESTISSEMENTS	238,253.55	238,253.55	55,649.40	55,649.40	-182,604.15	-76.64
2046.00	Passifs transitoires investissements	238,253.55	238,253.55	55,649.40	55,649.40	-182,604.15	-76.64
206	ENGAGEMENTS FINANCIERS À LONG TERME						
2069	Autres engagements financiers à long terme						
29	CAPITAUX PROPRES	527,615.71	166.53	80,586.31	608,035.49	80,419.78	15.24
290	FINANCEMENTS SPÉCIAUX						
2900	FINANCEMENTS SPÉCIAUX						
2910.02	Fonds de reboisement		166.53	166.53			
2940.01	Réserve de politique budgétaire	54,185.75		166.53	54,352.28	166.53	0.31
299	EXCÉDENT / DÉCOUVERT DU BILAN	473,429.96		80,253.25	553,683.21	80,253.25	16.95
2990	EXCÉDENT / DÉCOUVERT DU BILAN						
2999.00	Fortune nette	473,429.96		80,253.25	553,683.21	80,253.25	16.95
Total doit		832,734.86			739,247.34		
Total avoir		832,734.86			739,247.34		

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	527 616	80 420	-	608 036
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-			-
291	Fonds classés dans le capital propre	-			-
294	Réserves de politique budgétaire	54 186	167		54 353
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-			-
299	Excédent/découvert du bilan	473 430	80 253		553 683

Comptes 2025

Tableau synoptique des crédits d'engagement utilisés et encore disponibles - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d

Compte	Libellé Ouvrage	Décision de	Crédit			Crédit utilisé au	Crédit disponible
		Assemblée Bourgeoisiale	initial	additionnel	global	31.12.2025	
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit	30.03.20/28.03.22	200 000.00	150 000.00	350 000.00	350 000.00	0.00
* Extension et changement de projet nécessitant un nouveau crédit d'engagement de CHF 350'000.-- lors de l'Assemblée bourgeoisiale du 28.03.2022							

Tableau synoptique des crédits complémentaires - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.e

Compte	Libellé Ouvrage	Décision de	Crédit			Crédit utilisé au	Crédit disponible
		Assemblée Primaire	initial	additionnel	global	31.12.2025	
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit	25.03.2024	350 000.00	160 000.00	510 000.00	454 350.60	55 649.40
* Nouveau crédit d'engagement de CHF 160'000.-- lors de l'Assemblée bourgeoisiale du 25.03.2024 (augmentation des fournitures, complexité du dossier, imprévus)							

Engagement hors bilan

Compte	Libellé Ouvrage	Décision de	Crédit					
		Assemblée Primaire	initial		additionnel			global
NEANT								

Comptes des investissements et des amortissements 2025

	Etat au 01.01.2025	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultats	%	Amortissements 2025	Etat au 31.12.2025
1 400.00 Terrains	1			1			1
1 403.00 Captage eau potable Tracuit	84 289			84 289	10	8 429	75 860
1 404.00 Constructions	1			1			1
1 405.00 Forêts	1			1			1
	84 292	-	-	84 292		8 429	75 863



Bourgeoisie de
Saint-Léonard



Titres

Au 31 décembre 2025

Télécabine Vercorin SA, 30 actions, valeur nominale fr. 200.-,
valeur au bilan fr. 1.-.

Téléphérique Chalais – Vercorin SA, 10 actions nominatives
(actionnaire n° 21), valeur nominale fr. 250.-, valeur au bilan fr. 1.-

Saint-Léonard, le 31 décembre 2025

Tableau des garanties

en francs suisses	Solde au 01.01	Solde au 31.12	Ecart
Néant			-
			-
			-
			-
			-
			-
			-
			-
			-
			-
			-
			-
			-
			-
			-
			-
			-

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
	Néant				-
					-
					-
208 Provisions à long terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
					-
					-
Total provisions à court terme		-	-	-	-
Total provisions à long terme		-	-	-	-
Total des provisions		-	-	-	-

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Société anonyme						
Télécabine Vercorin	30		6 000		1	1
Téléphérique Chalais-	10		2 500		1	1
Fondation						
Société coopérative						
Divers						

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la bourgeoisie de Saint-Léonard

1. Base légale

L'établissement du compte de la bourgeoisie de Saint-Léonard se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La bourgeoisie de Saint-Léonard se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 0.-

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 10'000.-.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 20'000.- par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 0.-.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 20'000.- par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Autres travaux de génie-civil : 10% (compte bilan 1403)

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 0.-.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Ainsi arrêté par le Conseil bourgeoisial en séance du 13 février 2024



**Bourgeoisie de Saint-Léonard
Saint-Léonard**

Rapport de l'organe de révision
31 décembre 2025

Rapport de l'auditeur indépendant sur les comptes annuels 2025 à l'assemblée bourgeoisiale de la Bourgeoisie de Saint-Léonard

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Bourgeoisie de Saint-Léonard, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, les comptes de résultat, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Bourgeoisie, conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil bourgeoisial. Les autres informations comprennent les informations présentées dans la brochure des comptes, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil bourgeois relatives aux comptes annuels

Le conseil bourgeois est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions, aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la LCo, à l'OGFCo et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Bourgeoisie.
- évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil bourgeois, notamment, l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme nul, comme l'année précédente ;
- l'équilibre financier 2026 paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec une délégation du conseil bourgeoisial a eu lieu.

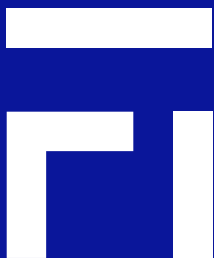
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé

Sion, le 19 février 2026
Exemplaire numérique





Bourgeoisie de Saint-Léonard

Budget 2026

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	11 572.75	10 300.00	12 200.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	47 263.00	35 900.00	39 000.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	9 365.30	8 460.00	7 600.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	154.16	150.00	170.00
36 Charges de transferts	CHF	3 528.00	3 500.00	4 000.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	71 883.21	58 310.00	62 970.00
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	-	5 000.00	5 000.00
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	154.16	150.00	170.00
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	154.16	5 150.00	5 170.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-71 729.05	-53 160.00	-57 800.00
34 Charges financières	CHF	6 732.64	1 600.00	1 600.00
44 Revenus financiers	CHF	121 866.54	123 100.00	123 720.00
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	115 133.90	121 500.00	122 120.00
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		43 404.85	68 340.00	64 320.00
38 Charges extraordinaires	CHF	154.16	150.00	170.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-154.16	-150.00	-170.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	43 250.69	68 190.00	64 150.00

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	69 096.39	51 300.00	56 800.00
Revenus financiers	+ CHF	121 866.54	128 100.00	128 720.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	52 770.15	76 800.00	71 920.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	52 770.15	76 800.00	71 920.00
Amortissements planifiés	- CHF	9 365.30	8 460.00	7 600.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	154.16	150.00	170.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	154.16	150.00	170.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	154.16	150.00	170.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	43 250.69	68 190.00	64 150.00
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	160 000.00	-	-
Recettes	- CHF	94 696.00	-	-
Investissements nets	= CHF	65 304.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	52 770.15	76 800.00	71 920.00
Investissements nets	- CHF	65 304.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	12 533.85	-	-
Excédent de financement	= CHF	-	76 800.00	71 920.00

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	42 757.55	-	32 800.00	-	38 200.00	-
8	Economie publique	18 789.11	26 906.21	24 510.00	33 450.00	23 770.00	33 570.00
9	Finances et impôts	17 223.35	95 114.49	2 750.00	94 800.00	2 770.00	95 320.00
Total des charges et des revenus		78 770.01	122 020.70	60 060.00	128 250.00	64 740.00	128 890.00
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		43 250.69		68 190.00		64 150.00	

Compte de résultats selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		11 572.75		10 300.00		12 200.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		47 263.00		35 900.00		39 000.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif		9 365.30		8 460.00		7 600.00	
34 Charges financières		6 732.64		1 600.00		1 600.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		154.16		150.00		170.00	
36 Charges de transferts		3 528.00		3 500.00		4 000.00	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		154.16		150.00		170.00	
39 Imputations internes		-		-		-	
41 Patentes et concessions			-		-		-
42 Taxes			-		5 000.00		5 000.00
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			121 866.54		123 100.00		123 720.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			154.16		150.00		170.00
46 Revenus de transferts			-		-		-
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			-		-		-
Total des charges et des revenus		78 770.01	122 020.70	60 060.00	128 250.00	64 740.00	128 890.00
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		43 250.69		68 190.00		64 150.00	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	160 000.00	94 696.00	-	-	-	-
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		160 000.00	94 696.00	-	-	-	-
Excédent de dépenses			65 304.00		-		-
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte des investissements selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		160 000.00		-		-	
51 Investissements pour le compte de tiers		-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles		-		-		-	
54 Prêts		-		-		-	
55 Participations et capital social		-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement		-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées		-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier			-		-		-
61 Remboursements			-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles			-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises			94 696.00		-		-
64 Remboursement de prêts			-		-		-
65 Transferts de participations			-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres			-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer			-		-		-
Total des dépenses et des recettes		160 000.00	94 696.00	-	-	-	-
Excédent de dépenses			65 304.00		-		-
Excédent de recettes		-		-		-	

Plan financier

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035

Prévisions compte de résultats

Total des charges financières	69 096	51 300	56 800	49 100	54 100	49 100	-	-	-	-	-	-
Total des revenus financiers	121 867	128 100	128 720	103 050	103 050	103 050	-	-	-	-	-	-
Marge d'autofinancement	52 770	76 800	71 920	53 950	48 950	53 950	-	-	-	-	-	-
Amortissements planifiés	9 365	8 460	7 600	6 900	6 200	5 600	-	-	-	-	-	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	154	150	170	170	170	170	-	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	154	150	170	170	170	170	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	154	150	170	170	170	170	-	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	154	150	170	170	170	170	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	154	150	170	170	170	170	-	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	43 251	68 190	64 150	46 880	42 580	48 180	0	0	0	0	0	0

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	160 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des recettes	94 696	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissements nets	65 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Financement des investissements

Report des investissements nets	65 304	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marge d'autofinancement	52 770	76 800	71 920	53 950	48 950	53 950	-	-	-	-	-	-
Excédent (+) découvert (-) de financement	-12 534	76 800	71 920	53 950	48 950	53 950	0	0	0	0	0	0

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	43 251	68 190	64 150	46 880	42 580	48 180	-	-	-	-	-	-
Excédent/Découvert du bilan	473 430	541 620	605 770	652 650	695 230	743 410	0	0	0	0	0	0

Modification des engagements

Variation capitaux de tiers	12 534	-76 800	-71 920	-53 950	-48 950	-53 950	-	-	-	-	-	-
Capitaux de tiers	305 119	228 319	156 399	102 449	53 499	-451	0	0	0	0	0	0

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	38,200.00		32,800.00		42,757.55	
			38,200.00		32,800.00		42,757.55
01	LEGISLATIF & EXECUTIF	10,200.00		7,800.00		9,697.75	
012	EXECUTIF	10,200.00		7,800.00		9,697.75	
0120	EXECUTIF	10,200.00		7,800.00		9,697.75	
0120.3000.00	Autorités	8,500.00		6,500.00		8,237.50	
0120.3050.00	Charges sociales	1,700.00		1,300.00		1,460.25	
02	ADMINISTRATION GENERALE	28,000.00		25,000.00		33,059.80	
022	SERVICES GENERAUX	28,000.00		25,000.00		33,059.80	
0220	SERVICES GENERAUX	28,000.00		25,000.00		33,059.80	
0220.3001.00	Prestations commission	2,000.00		2,500.00		1,875.00	
0220.3130.01	Frais d'assemblées et de sorties	8,000.00		2,000.00		7,106.80	
0220.3137.00	Impôts communaux et cantonaux	10,000.00		13,000.00		12,920.15	
0220.3170.00	Autres frais	4,000.00		4,000.00		7,629.85	
0220.3636.00	Cotisations aux associations	500.00		500.00		300.00	
0220.3637.00	Subventions aux bourgeois	3,500.00		3,000.00		3,228.00	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	23,770.00	33,570.00	24,510.00	33,450.00	18,789.11	26,906.21
		9,800.00		8,940.00		8,117.10	
81	Agriculture	17,600.00	28,400.00	18,360.00	28,300.00	17,470.95	26,752.05
8180	Agriculture de montagne	17,600.00	28,400.00	18,360.00	28,300.00	17,470.95	26,752.05
8180.3134.00	Assurances de l'alpage et chapelle	2,500.00		2,500.00		2,372.68	
8180.3134.01	Assurances cabanes	2,500.00		2,400.00		2,300.02	
8180.3144.00	Entretien des bâtiments	5,000.00		5,000.00		3,432.95	
8180.3300.20	Amortissements du patrimoine administratif	7,600.00		8,460.00		9,365.30	
8180.4470.00	Fermages cabanes		2,400.00		2,300.00		2,300.05
8180.4470.01	Fermages terrains		26,000.00		26,000.00		24,452.00
82	SYLVICULTURE	6,170.00	5,170.00	6,150.00	5,150.00	1,318.16	154.16
820	SYLVICULTURE	6,170.00	5,170.00	6,150.00	5,150.00	1,318.16	154.16
8200	SYLVICULTURE	6,170.00	5,170.00	6,150.00	5,150.00	1,318.16	154.16
8200.3141.00	Entretien des routes et chemins	1,000.00		1,000.00		1,164.00	
8200.3145.00	Entretien des forêts	5,000.00		5,000.00			
8200.3510.00	Attribution au fonds forestier de réserve	170.00		150.00		154.16	
8200.4250.00	Vente de bois		5,000.00		5,000.00		
8200.4400.00	Intérêts du fonds forestier de réserve		170.00		150.00		154.16

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	2,770.00	95,320.00	2,750.00	94,800.00	17,223.35	95,114.49
		92,550.00		92,050.00		77,891.14	
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	2,600.00	95,150.00	2,600.00	94,650.00	17,069.19	94,960.33
961	INTERETS	100.00	1,500.00	100.00	1,000.00	66.49	2,356.83
9610	INTERETS	100.00	1,500.00	100.00	1,000.00	66.49	2,356.83
9610.3400.00	Intérêts et frais de la dette à court terme	100.00		100.00		66.49	
9610.4400.00	Intérêts des titres		1,500.00		1,000.00		2,356.83
963	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	2,500.00	93,650.00	2,500.00	93,650.00	17,002.70	92,603.50
9630	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	2,500.00	93,650.00	2,500.00	93,650.00	17,002.70	92,603.50
9630.3199.00	Frais divers	1,000.00		1,000.00		10,336.55	
9630.3431.00	Entretien et frais de culture	1,500.00		1,500.00		6,666.15	
9630.4430.00	Fermages, vignes et domaines		7,650.00		7,650.00		6,592.70
9630.4430.01	Redevances diverses		86,000.00		86,000.00		86,010.80
990	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF EXISTANT	170.00	170.00	150.00	150.00	154.16	154.16
9900	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISITRATIF EXISTANT	170.00	170.00	150.00	150.00	154.16	154.16
9900.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	170.00		150.00		154.16	
9900.4510.00	Prélèvement sur fonds forestier de réserve		170.00		150.00		154.16

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		64,740.00	128,890.00	60,060.00	128,250.00	78,770.01	122,020.70
	Excédent de revenu	64,150.00					
	Excédent de revenu			68,190.00			
	Excédent de revenu					43,250.69	
		128,890.00	128,890.00	128,250.00	128,250.00	122,020.70	122,020.70

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
3	Charges	64,740.00		60,060.00		78,770.01	
			64,740.00		60,060.00		78,770.01
30	Charges de personnel	12,200.00		10,300.00		11,572.75	
300	Autorités et commissions	10,500.00		9,000.00		10,112.50	
3000	Traitements, indemnités journalières, jetons de présence	8,500.00		6,500.00		8,237.50	
3001	Paielements à des membres des autorités et des commissions	2,000.00		2,500.00		1,875.00	
305	Cotisations de l'employeur	1,700.00		1,300.00		1,460.25	
3050	Cotisations AVS, AI, APG, AC	1,700.00		1,300.00		1,460.25	
31	Charges biens et services,autres charges d'exploitation	39,000.00		35,900.00		47,263.00	
313	Prestations de services et honoraires	23,000.00		19,900.00		24,699.65	
3130	Prestations de services de tiers	8,000.00		2,000.00		7,106.80	
3134	Primes d'assurance de choses	5,000.00		4,900.00		4,672.70	
3137	Impôts et taxes	10,000.00		13,000.00		12,920.15	
314	Gros entretien et entretien courant	11,000.00		11,000.00		4,596.95	
3141	Entretien des routes / voies de communication	1,000.00		1,000.00		1,164.00	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	5,000.00		5,000.00		3,432.95	
3145	Entretien des forêts	5,000.00		5,000.00			
317	Indemnisations	4,000.00		4,000.00		7,629.85	
3170	Frais de déplacement et autres frais	4,000.00		4,000.00		7,629.85	
319	Diverses charges d'exploitation	1,000.00		1,000.00		10,336.55	
3199	Autres charges d'exploitation	1,000.00		1,000.00		10,336.55	
33	Amortissements du patrimoine administratif	7,600.00		8,460.00		9,365.30	
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	7,600.00		8,460.00		9,365.30	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	7,600.00		8,460.00		9,365.30	
34	Charges financières	1,600.00		1,600.00		6,732.64	
340	Charges d'intérêts	100.00		100.00		66.49	
3400	Intérêts passifs des engagements courants	100.00		100.00		66.49	

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
343	Entretien du patrimoine financier	1,500.00		1,500.00		6,666.15	
3431	Entretien courant, biens-fonds	1,500.00		1,500.00		6,666.15	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	170.00		150.00		154.16	
351	Attrib. aux fonds et FS enregistrés comme capitaux propres	170.00		150.00		154.16	
3510	Attributions aux FS enregistrés comme capitaux propres	170.00		150.00		154.16	
36	Charges de transfert	4,000.00		3,500.00		3,528.00	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	4,000.00		3,500.00		3,528.00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	500.00		500.00		300.00	
3637	Subventions aux ménages, aides individuelles	3,500.00		3,000.00		3,228.00	
38	Charges extraordinaires	170.00		150.00		154.16	
389	Attributions aux capitaux propres	170.00		150.00		154.16	
3894	Attributions aux réserves de politique financière	170.00		150.00		154.16	

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	Revenus		128,890.00		128,250.00		122,020.70
		128,890.00		128,250.00		122,020.70	
42	Taxes		5,000.00		5,000.00		
425	Recettes sur ventes		5,000.00		5,000.00		
4250	Ventes		5,000.00		5,000.00		
44	Revenus financiers		123,720.00		123,100.00		121,866.54
440	Revenus des intérêts		1,670.00		1,150.00		2,510.99
4400	Intérêts des disponibilités		1,670.00		1,150.00		2,510.99
443	Revenus des biens-fonds patrimoine financier		93,650.00		93,650.00		92,603.50
4430	Loyers et fermages, biens-fonds		93,650.00		93,650.00		92,603.50
447	Revenus des biens-fonds patrimoine administratif		28,400.00		28,300.00		26,752.05
4470	Loyers et fermages, biens-fonds		28,400.00		28,300.00		26,752.05
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		170.00		150.00		154.16
451	Prélèvements fonds et FS enregistrés comme capitaux propres		170.00		150.00		154.16
4510	Prélèvements sur les FS enregistrés comme capitaux propres		170.00		150.00		154.16

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
		64,740.00	128,890.00	60,060.00	128,250.00	78,770.01	122,020.70
	Excédent de revenu	64,150.00					
	Excédent de revenu			68,190.00			
	Excédent de revenu					43,250.69	
		128,890.00	128,890.00	128,250.00	128,250.00	122,020.70	122,020.70

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE					160,000.00	94,696.00
							65,304.00
81	AGRICULTURE					160,000.00	94,696.00
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE					160,000.00	94,696.00
8180	AGRICULTURE DE MONTAGNE					160,000.00	94,696.00
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit					160,000.00	
8180.6310.00	Subvention cantonale "captage"						94,696.00

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

9 FINANCES ET IMPOTS

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
						160,000.00	94,696.00
	Excédent de charge						65,304.00
						160,000.00	160,000.00

Budget d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2025 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
5	Dépenses d'investissement			160,000.00		16,539.30	
					160,000.00		16,539.30
50	Immobilisations corporelles			160,000.00		16,539.30	
503	Autres ouvrages de génie civil			160,000.00			
5030	Autres ouvrages de génie civil en général			160,000.00			
505	Forêts					16,539.30	
5050	Forêts					16,539.30	

Budget d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2025 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
6	Recettes d'investissement				94,696.00		13,252.45
				94,696.00		13,252.45	
63	Subventions d'investissement acquises				94,696.00		13,252.45
631	Cantons et concordats				94,696.00		1,680.00
6310	Subventions d'investissement des cantons et des concordats				94,696.00		1,680.00
632	Communes et syndicats de communes						11,572.45
6320	Subventions inv. des communes et des syndicats de communes						11,572.45

Budget d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2025 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
				160,000.00	94,696.00	16,539.30	13,252.45
	Excédent de charge				65,304.00		
	Excédent de charge						3,286.85
				160,000.00	160,000.00	16,539.30	16,539.30

Informations diverses

Attribution de mandats

Nous prions l'ensemble de la population léonardine occupée dans des maisons, entreprises, bureaux, etc., de bien vouloir transmettre à leurs employeurs la nécessité de nous communiquer leur genre d'activités, ce dans le but d'attribution de mandats futurs.

Rente AVS

Nous rappelons aux personnes atteignant l'âge AVS qu'elles doivent remplir un formulaire pour bénéficier de cette rente. L'agent AVS se tient à votre disposition.

Extincteurs

Selon les normes « feu AEAI » en vigueur et compte tenu que les pompiers ne peuvent assurer une intervention sur l'ensemble du village dans les quinze minutes, la pose d'extincteurs est donc maintenue obligatoire.

Crèche / UAPE « La Fontaine »

Le numéro de téléphone de cet établissement est le 027 452 08 17.

Bureaux de vote

Les horaires sont les suivants, soit le **dimanche** uniquement de **9h30 à 10h30**.

Ramassage des papiers

Nous prions la population d'amener les papiers à proximité des bennes/moloks à verres uniquement le jour de ramassage, soit le **premier mercredi du mois avant 13h00**. D'autres informations sur notre site internet, rubrique Administration / Infos diverses.

Déchets – Branches – Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres et les haies le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ;
- les branches et les sarments doivent être coupés ou broyés sur place et, selon les directives cantonales, compostés dans les champs et les vignes car tout feu en plein air est strictement interdit.

Déchetterie enevi

Toutes les informations utiles et à jour sont disponibles sur le site de la Commune de Saint-Léonard, sous la rubrique Informations / Déchets et Ordures ainsi que sur le site de enevi, www.enevi.ch. Par ailleurs, chaque ménage léonardin peut déposer gratuitement 1 tonne de déchets triés.

La carte d'accès à la déchetterie est obligatoire et les heures d'ouverture durant toute l'année sont les suivantes :

LU : fermé
MA-VE : 08h00 - 11h45 et de 13h15 - 17h45
SA : 08h00 - 11h45 et de 13h15 - 16h45
Veilles de fêtes: fermeture 1 heure plus tôt

L'Administration communale